

# Compte-rendu de Réunion Publique

## Commission du Quartier 4.2

> Jolimont – Soupetard – Roseraie – la Gloire – Gramont - Amouroux

**Le 26 juin 2017**

> *Lieu* : Maison de la Citoyenneté Est

> *Participation* : 50 personnes

> *Élu présent* : M. Laurent LESGOURGUES, Maire du quartier 4.2

> *Services municipaux et intervenants présents* :

*Mme Bénet, Mme Aldebert, M. Ehouman, M. Miellet, Direction de l'Action Territoriale, Mairie de Toulouse*

*Mme Hanel, Services Mobilités – Gestion -Réseaux, Toulouse Métropole*

*M. Peral, Direction de l'Animation Socioculturelle, ville de Toulouse*

*M. Vergne, M. Pichenot, Toulouse Métropole Habitat*

*M. Milhau, M. Tolfo, Pôle Territorial Est, Toulouse Métropole*

*M. Pisonero, Mission Accueil Jeunes, Mairie de Toulouse*

*NB : Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif.*

En introduction, M. Lesgourgues souhaite la bienvenue aux participants et rappelle l'ordre du jour de la commission de quartier :

- Actualités Quartier ;
- Réhabilitation du quartier de La Gloire ;
- Présentation de l'action Convivencia portée par M.Lattes ;
- Point sur les travaux du quartier ;
- Temps d'échange.

Le Maire de quartier rappelle les limites géographiques du quartier 4.2 et puis présente deux informations (cf diaporama)

-Les travaux de la ligne A du métro afin de doubler sa capacité. C'est un grand point positif pour la ville qui doit faire face à l'augmentation constante d'utilisateurs de la ligne A ; toutefois, M. Lesgourgues explique que cela entraîne de lourds travaux d'aménagements qui nécessitent de fermer la ligne A quatre semaines pendant trois étés consécutifs. Ce dernier rappelle que l'ensemble des informations sont disponibles sur le site [www.ma-ligne-a-en-xxl.fr](http://www.ma-ligne-a-en-xxl.fr) et que la ligne de bus 14 aura vocation à se substituer au métro en proposant aux usagers une amplitude horaire augmentée.

- Le maire de quartier présente le Plan Canicule, à l'usage de tous mais particulièrement destiné aux seniors. Il rappelle que le « Point allô écoute senior », disponible au 0800 042 444 informe les intéressés sur les mesures à prendre pour se prémunir des risques liés aux fortes chaleurs, notamment en cas de solitude et d'isolement. Ce dispositif permet aux Toulousains qui le souhaitent de s'inscrire afin d'être appelés régulièrement, en cas de non réponse cela donne le signal aux services qui interviennent à domicile.

## 1) Point d'actualité quartier

### • **Enveloppe participative 2016** (cf diaporama)

Monsieur Lesgourgues tient à souligner que la totalité des 55 400€ de l'enveloppe participative 2016 a été dépensée. Celle-ci a servi à restructurer l'ensemble du square de la Roseaie, en portant une attention particulière à l'accessibilité de la ligne de métro ; elle a également permis d'installer des sols souples neufs à l'École Michoun A, une mesure d'urgence car les enfants mangeaient le revêtement qui s'émiettait.

Une riveraine signale que l'enveloppe pourrait être dépensée pour la construction d'un préau à l'école Soupetard. M.Lesgourgues répond que la demande a été formulée plusieurs fois auprès du service de l'éducation qui n'y est a priori pas favorable. La demande sera néanmoins relancée. M. Lesgourgues rappelle que toutes les demandes concernant l'enveloppe participative sont les bienvenues et qu'il faut les lui transmettre pour étude.

Mme Bénet présente le point d'actualité du quartier (cf diaporama) :

### • **Argoulets – Ouverture des jardins partagés**

Elle explique la démarche de Jardins partagés, qui a fait l'objet d'une phase de concertation pendant un an et demi, impliquant 155 habitants. Régi par la Charte des jardins partagés de Toulouse, ce jardin, dont l'initiative a été portée par l'association 7 notre quartier dépend pour le moment du Centre Social Jolimont-Soupetard mais il a vocation à être autogéré pour un collectif de jardiniers. Ce jardin sera le plus grand jardin partagé de la ville de Toulouse et s'appellera « le jardin de la Butte. »

### • **Amouroux – Point d'étape/ Bilan sur l'ouverture de l'Accueil Jeunes**

L'Accueil Jeunes d'Amouroux, situé au 70 chemin Michoun propose un accès libre et

gratuit aux jeunes de 11 à 17 ans. Cette mission d'animation et de suivi socio-éducatif est assurée par deux animatrices et un éducateur spécialisé. Ouvert le mercredi et le samedi en période scolaire et tous les jours du lundi au vendredi en période de vacances, l'Accueil Jeunes connaît une fréquentation en hausse depuis son ouverture il y a un an. En juillet dernier, il était fréquenté par 43 jeunes, en août par 58. Il accueille aujourd'hui une trentaine de jeunes par jour ce qui témoigne d'un réel succès.

Le Maire de quartier en profite pour rappeler que certains jeunes ont pris l'habitude de s'installer sur les toits de l'Accueil Jeunes et signale qu'il a demandé à ce que les lieux soient sécurisés afin d'éviter tout incident ( la sécurisation est en cours).

- **Soupetard – Retour sur le diagnostic en marchant**

Un diagnostic en marchant a été réalisé en mars dernier dans le quartier Soupetard, classé en Quartier Prioritaire du Contrat de Ville. Cette méthode de concertation place les habitants du quartier au cœur de la démarche. En effet, en tant qu'usagers du quotidien, ces derniers sont considérés comme experts de leurs territoires et sont encouragés à faire état des problèmes qu'ils rencontrent dans leur bassin de vie. Le maire de quartier, assisté des techniciens de services publics et des bailleurs sociaux, contribue également à cette démarche, dont l'objectif est de trouver des solutions collectivement dans une perspective de gestion urbaine et sociale de proximité. Les conclusions de ce diagnostic en marchant ont fait l'objet d'un compte-rendu.

Les points de vigilance soulevés lors du diagnostic ont été transférés aux services qui poursuivent ce travail en étudiant les coûts et les différentes solutions techniques possibles. Le Maire de quartier précise que lors de ce diagnostic en marchant, l'ensemble des riverains ont exprimé leur volonté de voir fermer le passage souterrain de Soupetard vers La Gloire. Il a donc été décidé d'expérimenter sa fermeture de manière temporaire.

- **Atelier mobilité – le projet de questionnaire sur la modification du carrefour de la Roseraie**

M. Lesgourgues rappelle la complexité de ce projet qui nécessite de prendre le temps de la réflexion et salue la participation des habitants aux réunions de l'Atelier Mobilité.

Mme Hanel présente la démarche de l'Atelier mobilité qui associe les riverains volontaires et les associations de quartier à la réflexion sur les enjeux de mobilité et de déplacements dans le quartier (cf diaporama). Les échanges sont menés autour de 8 pistes d'actions (cf diaporama) qui répondent aux enjeux prioritaires identifiés avec les participants. Un bureau d'études expert en Mobilité est associé à la réflexion pour conseiller la collectivité. Les services analysent chaque solution possible et restituent les conclusions aux groupes de travail en fonction de l'avancement des études. Lors de l'atelier de mai, plusieurs projets de modification du carrefour de la Roseraie ont été débattus. Deux ont été retenus en séance par le groupe de travail pour être soumis à une concertation élargie. M. Lesgourgues a tenu à ce que soient présentées ces deux options lors de la présente commission de quartier. Présentation faite des deux scénarios retenus par le groupe de travail, Mme Hanel rappelle qu'un questionnaire sera envoyé aux habitants avec des explications pour les informer et les aider à choisir entre les deux options proposées.

M. Lesgourgues rappelle que l'objectif de ces ateliers est d'agir, de prendre une décision efficace, concertée et pérenne afin de fluidifier les déplacements dans le quartier. En effet, les dernières études datant de 2012 n'ont pas été suivies d'actions. La proposition de modification du carrefour de la Roseraie présente l'avantage de ne pas représenter de travaux trop coûteux (signalisation essentiellement) et pourrait à minima être menée en test.

M. Lesgourgues indique également qu'en septembre - octobre, une autre proposition pour le carrefour Chaubet / Plana, sera présentée aux habitants.

L'objectif général est d'améliorer la performance des transports en commun (notamment ligne 19 sur Plana) et augmenter la fluidité de mobilité à l'intérieur du quartier en délestant la rue Plana des voitures « en transit ».

Enfin, M. Lesgourgues rappelle que tout cela s'articulera avec des ateliers dédiés au CEAT

dès que l'aménageur sera désigné. Pour rappel, une des orientations demandée aux candidats sur ce projet est de ne pas créer de débouché sur la rue Louis Plana, sauf pour les piétons et les vélos.

### **Questions / Réponses :**

Question 1 : Les commerçants seront-ils consultés ?

M. Lesgourgues : C'est l'objectif de la consultation par questionnaire : interroger les riverains mais aussi les commerçants.

Question 2 : Quand peut-on espérer que le projet soit réalisé ?

M. Lesgourgues : Le questionnaire sera distribué probablement début septembre. Dès que le résultat de la concertation sera connu, nous le soumettrons à M. Lattes, élu en charge des transports et de la mobilité. On peut espérer une mise en service à partir du premier semestre 2018.

Question 3 : Avez-vous déterminé la zone à consulter ?

M. Lesgourgues : Il faut que ce soit les acteurs les plus concernés qui donnent leur avis, nous consulterons également les habitants du 4.1 riverains du carrefour.

Question 4: Et si ça ne marche pas ?

M. Lesgourgues : C'est de la peinture et des panneaux donc si ça ne marche pas on les enlèvera.

Question 5 : Pour sortir de Plana à la Roseraie il y a 4 ou 5 voitures qui passent à chaque passage de feux sous le prétexte qu'une fois sur dix un bus qui doit sortir. Le feu est retardé car un bus hypothétique pourrait arriver ! Deuxièmement quand on vient de la rue Périole il n'y a pas de flèche à droite.

M. Lesgourgues propose de continuer cet échange dans le cadre des ateliers mobilité.

Question 6 : Est-ce que vous travaillez en relation avec les services de l'urbanisme par rapport aux projections pour l'avenir ? Le risque n'est-il pas d'isoler le quartier ?

M. Lesgourgues rappelle que la cohérence urbanisme/mobilité mise en œuvre par la collectivité vise justement à ce que le développement urbain soit en phase avec un plan de mobilité sérieux. L'objectif du projet de modification du carrefour n'est pas de replier le quartier sur lui-même mais de le préserver du transit nord/sud. D'autant plus que la route d'Agde est identifiée comme l'axe principal d'accès à Toulouse Euro Sud Ouest.

## **2) Plan Convivencia pour TOULOUSE**

*Restaurer la cohésion sociale à l'échelle de la ville, en s'appuyant sur les valeurs ancestrales de la culture occitane, c'est l'objectif du plan "Convivencia" que la mairie de Toulouse met en œuvre.*

### **Qu'est ce que c'est ?**

La "Convivencia" (se prononce convivencio en occitan) s'appuie sur la promotion des valeurs de la culture occitane afin de renforcer la cohésion sociale et améliorer la vie des habitants, y compris dans les quartiers prioritaires. Il s'agit de s'appuyer sur ces valeurs transmises par la culture occitane depuis huit siècles pour développer des actions dans le cadre de la politique de la ville. La "Convivencia" désigne l'art de vivre ensemble dans le respect de l'altérité, l'équilibre

des rapports sociaux au sein d'une ville plurielle. Restaurer la cohésion des quartiers à l'échelle de la ville est inscrit comme un axe stratégique du contrat de ville.

### **Qu'est-ce que la Convivencia va apporter aux Toulousains ?**

L'objectif est que cette identité culturelle rassemble tous les Toulousains, qu'elle permette de dépasser les clivages. Les enjeux sont forts en matière de politique de la ville, mais l'ambition est que ce plan irrigue tous les domaines de l'action publique : le sport, l'éducation,— c'est d'ailleurs un axe du Projet éducatif de territoire, afin qu'il touche tous les publics, pour mieux vivre ensemble.

### **Quelles sont les premières actions ?**

- **Dimanche 23 avril 2017**, au Stadium avant le coup d'envoi du match Toulouse-Nice, les jeunes de l'Union sportive de Bagatelle entonneront l'hymne Se Canta que les supporters seront invités à reprendre à l'unisson.
- **À la rentrée 2017**, les habitants seront invités à chanter avec l'Orchestre national du Capitole.
- **Dans le cadre de "2018 année Occitanie"**, de nouvelles propositions seront mises sur pied avec les acteurs associatifs notamment.

La Mairie va s'appuyer sur les partenaires institutionnels du contrat de ville, les associations qui font vivre les quartiers, les commissions de quartier et les conseils citoyens constitués dans le cadre du contrat de ville pour diffuser cette culture.

A consulter -> <http://www.toulouse.fr/web/la-mairie/-/plan-convivencia>

## **3) Projet de réhabilitation – La Gloire**

A la demande du Maire de quartier qui souhaitait faire un point d'avancement à mi-chantier, Messieurs Vergne et Pichenot, de Toulouse Métropole Habitat, ont présenté les travaux de réhabilitation de La Gloire mis en œuvre depuis septembre 2016 et dont les deux premiers bâtiments ont été livrés. Il est opportun de souligner l'attention particulière portée au travail sur les espaces extérieurs, de nombreux arbres ont en effet été plantés permettant ainsi au projet d'obtenir le label « Biodiversity ». Le projet prévoit de créer un grand mail vert sécurisé par des murets et des portillons afin d'éviter que les jeunes en scooter et en quad se l'approprient. Un éclairage résiduel est prévu la nuit afin de lutter contre l'insécurité. Les parties communes des bâtiments ont été repensées et visent à redonner une nouvelle image du quartier.

MM Vergne et Pichenot ont détaillé l'ensemble du projet de réhabilitation du quartier : de nouveaux balcons ont été installés (ce qui est rare dans des projets de ce type), une sur-isolation de 6 cm sur chaque bâtiment a été réalisée, les menuiseries extérieures ont été renforcées, les volets roulants remplacés par des persiennes, des brise-soleil ont été disposés sur les façades les plus exposées. Pour ce qui est de l'intérieur des bâtiments, la mise aux normes des installations électriques a été réalisée, les portes palières remplacées, ainsi que l'ensemble des radiateurs, des VMC, des WC. Des robinets thermostatiques ont été installés et l'ensemble des faïences cuisine salle de bain ont été refaites. Le projet permet de consommer une électricité directement produite à la Gloire (éclairage des parties communes, etc), ce qui permet donc de réduire les charges. Il est à noter que l'ensemble de ces travaux ont été réalisés en sites occupés. Une trentaine de logements vont être labellisés « adaptés aux personnes âgées », (installation de barres de maintien, remplacement douche, volets électriques etc).

Avec plus de 40 000 euros investis par logement, c'est la plus grande opération de réhabilitation en cours de Toulouse Métropole Habitat sur le territoire toulousain. Les travaux seront achevés au deuxième trimestre 2018.

Un projet de construction de deux immeubles au niveau de la pharmacie et du parking a été évoqué. Il est envisagé de créer 45 à 55 logements ainsi que plusieurs locaux à usage commercial et / ou social. Si ce projet voit le jour, les travaux pourraient débuter au deuxième semestre 2018 et seraient pour partie en accession sociale (livraison prévue en 2019/2020). Cela ne remettrait pas en question la présence de la pharmacienne qui souhaite rester dans le quartier. Le maire de quartier précise que l'idée est de destiner ces locaux à des équipements publics en faveur des jeunes et / ou un petit supermarché.

### **Questions / Réponses :**

Question 1: Expliquez moi comment vous allez faire tenir 55 emplacements pour les voitures ?

M. Vergne : En ayant recours en sous-sol à des parkings souterrains sous les bâtiments et en programmant plus d'une place par logement.

Question 2 : Une riveraine fait remarquer que le quartier manque cruellement d'infrastructures destinées à l'accueil de jeunes enfants (halte-garderie, écoles), et signale qu'il serait pertinent de penser ces dernières avant d'envisager de créer des nouveaux logements.

Monsieur Lesgourgues rappelle que 2 millions d'euros ont été injectés pour rénover la maternelle de la Gloire. Il rappelle également que d'autres travaux sont programmés pour l'année prochaine.

Question 3 : Quelle sécurisation est prévue pour les nouveaux Locaux/commerces ?

M. Vergne : Nous réalisons un travail en commun avec la Police Municipale afin que la vidéosurveillance soit efficace. Par exemple, en prévoyant des balcons en loggia plutôt qu'en surplomb.

Question 4: Dans la mesure où les constructions seront faites il n'y aura plus d'espaces vacants pour mettre une halte-garderie, c'est quand même une grande demande de quartier. Si on ne prévoit pas des équipements publics pour alléger les difficultés des parents qui ne peuvent pas accéder à l'emploi car la garde d'enfants est problématique. Est ce qu'il ne faut pas aller un peu moins vite et concerter plus ? On avait demandé à ce qu'un inventaire soit fait, nous avons un projet sur les personnes âgées...

Monsieur Lesgourgues rappelle que nous sommes très en amont de la concrétisation de ce projet et que le programme est loin d'être établi.

Question 5 : Il est important de prévoir des espaces pour que les habitants se retrouvent, comme une aire de jeux ou un jardin pour favoriser le lien intergénérationnel et faire vivre la cité.

M. Vergne rappelle qu'il est d'accord pour investir dans des jardins partagés mais insiste sur sa fonction originelle, à savoir gérer des logements et non des jardins, d'où la nécessité qu'un tissu associatif se développe pour en assurer la gestion. Le maire de quartier précise que si un terrain public est trouvé une aire de jeux pourra être financée mais la question reste de savoir où l'implanter car cela il est nécessaire qu'elle soit sécurisée.

## **4) Présentation Point travaux**

M. Milhau du Pôle Territorial Est, présente les travaux réalisés sur le quartier lors du dernier semestre écoulé ou ceux à venir dans les prochains mois :

- La remise en état du parking de la rue de Rabastens va démarrer en juillet ;
- Réalisation du marquage au sol au niveau de l'avenue de la Roseraie entre le chemin Michoun et

la place Rosine Bet ;

- Matérialisation du stationnement à venir dans la rue François Oulié ;
- Réalisation d'une traversée piétonne et de coussins chemin de Gabardie ;
- Matérialisation du stationnement à l'étude pour les rues Dinetard et Garnier ;
- Projet de création d'une sente piétonne entre la rive droite de l'Hers et la rue Vasseur ;
- Travail en cours sur la construction d'une passerelle modes doux entre Toulouse et l'Union sur le chemin de Gabardie : opération coordonnée entre les services centraux et le pôle.

La problématique du passage des Ordures Ménagères a été évoquée, en effet, la présence de voitures mal garées dans les carrefours empêche le camion de circuler, générant par voie de conséquence des embouteillages ou obligeant les chauffeurs à réaliser des manœuvres difficiles. Des aménagements vont être étudiés aux endroits clés pour empêcher le stationnement des usagers.

M. Lesgourgues a tenu à ce qu'un point soit fait sur l'interdiction d'utiliser des produits phyto-sanitaires sur l'espace public. En effet, cette loi est applicable sur l'ensemble du territoire national depuis janvier 2017. Si cette mesure a des bienfaits incontestables sur la qualité de notre environnement, elle bouleverse les habitudes des services et des usagers puisqu'on assiste à l'apparition de mauvaises herbes sur la voie publique. L'utilisation de techniques alternatives pour le désherbage ainsi que la mise en place de mesures de prévention de la pousse devraient permettre de remédier à ces désagréments. Il est à noter qu'une Gestion différenciée est mise en place (certains endroits sont moins sensibles que d'autres aux mauvaises herbes).

## 5) Questions diverses

Une riveraine alerte M. Lesgourgues sur la pénurie de commerces sur le quartier Amouroux, (propos illustrés par les exemples de la pharmacie et de la boucherie), qui rend difficile l'accès aux produits de premières nécessité, d'une part, mais surtout favorisent des comportements délinquants et des trafics.

Le maire de quartier rappelle que ces commerces sont situés sur un espace privé, ce qui rend difficile l'intervention de la Municipalité, qui a toutefois commandé un bilan de commercialité dans le cadre de « cœur de quartier ». Sur cette question complexe, il y a une réelle nécessité de faire le point avec les syndics.

La question des caméras de vidéoprotection du chemin Amouroux est également posée puisqu'elle a déplacé les comportements déviants à l'intérieur même de la résidence. Les grillages ont été complètement arrachés de sorte que les dealers puissent passer d'un point à l'autre.

Pour ce qui est de la question de l'installation de ralentisseurs devant la crèche, l'aménagement de coussins est à l'étude.

**Le maire de quartier remercie l'ensemble des participants.**

**Fin de la réunion à 22h20.**